
Objectifs :

Identifier les zones à risque d'explosions classées ATEX. Connaître le matériel ATEX et son marquage afin d'appliquer les bonnes règles de sécurité spécifiques en ATEX dans le cadre de travaux d'installation ou de maintenance sur les équipement

Public et prérequis :

Public : Agent d'exécution intervenant directement sur des équipements électriques et non électriques (mécaniques) soumis à la réglementation ATEX. Prérequis : Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

Durée et effectifs :

Durée : 14 heures.

Effectif maximum : 0 stagiaires.

Modalités et délais d'accès :

Inscription jusqu'à 48h avant le début de la formation

Programme

Généralité : Définition d'une ATEX et mécanisme d'une explosion. Effets et conséquences d'une explosion.

Industries et situations de travail concernées par l'ATEX

Réglementation : Principales exigences liées aux entreprises. Classification, signalisation des zones...

Principales exigences liées aux matériels.

Les règles concernant les installations électriques en zone ATEX :

Application à la conception, à la réalisation et à la maintenance.

Les différents modes de protection électriques normalisés.

Les marquages et les différents types de certificats. Les règles d'intervention en ATEX.

Les règles concernant les installations mécaniques en zone ATEX :

Application à la conception, à la réalisation et à la maintenance.

Les différents modes de protection mécaniques normalisés.

Les marquages et les différents types de certificats.

Les règles d'intervention en ATEX.

Les procédures et mesures d'organisation du travail en zones ATEX :

Le Plan de Prévention.

Les autorisations de travail

Les permis de feu.

L'outillage et le matériel utilisable.

Qualification des intervenants :

Qualifié ATEX 3.1 Electricité + Mécanique

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo projection. Exposé et échanges d'expériences.

Document de synthèse remis à chaque stagiaire.

Évaluation des acquis par Questionnaire d'évaluation des connaissances.

Modalités d'évaluation des acquis :

QCM d'évaluation des acquis INERIS

Sanction visée :

Sanction : Certificat Ism-ATEX niveau 1 EM délivré par l'INERIS

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos locaux sont accessibles par ascenseur. Contactez-nous : un référent PSH est à votre disposition pour échanger sur votre projet et s'assurer que vous ayez tout ce dont vous avez besoin pour entreprendre sereinement votre formation.